

REYERSVILLER

Notre village
2022





Mes chers administrés,

La fin d'année est le moment pour chacun d'entre nous de dresser le bilan de l'année écoulée. J'aimerais partager avec vous le bilan de cette année communale.

Cette année 2022 nous a permis de finaliser des projets débutés l'an dernier, comme l'aire de jeux et l'éclairage public led. Le travail en interne prolonge les délais mais nous permet des économies conséquentes afin d'envisager plus de réalisations pour améliorer la qualité de vie dans notre village. La recherche perpétuelle de financements par des subventions nous permet aussi toutes ces réalisations. Nous redoublons d'efforts pour maintenir notre équilibre financier pour vous permettre de bénéficier d'un maximum de services.

Après la difficile période de crise sanitaire, notre mode de vie a changé. Les associations peinent à retrouver l'énergie et la motivation pour permettre les rencontres tant appréciées dans notre village. J'espère que nous retrouverons toute l'ardeur d'avant covid.

Dans cette optique et comme beaucoup de communes, le repas des aînés se fera en présentiel cette année, en janvier et une première veillée de Noël nous permettra de nous retrouver le 17 décembre pour partager un moment convivial.

Et maintenant nous sommes confrontés à la crise énergétique qui va nous impacter au niveau personnel mais aussi communal. Nous avons cette chance à Reyersviller d'avoir pu anticiper ces hausses des coûts par différents travaux qui seront détaillés dans ce bulletin par une page dédiée. Dans ce sens nous avons déposé un dossier de rénovation énergétique des salles de classe pour 2023 avec le changement des menuiseries extérieures et l'éclairage led.

Comme vous le constatez, l'équipe municipale se mobilise car le vivre ensemble reste notre priorité. Je le rappelle souvent, un maire n'est rien tout seul. Je renouvelle mes remerciements à toute mon équipe qui m'accompagne dans cette aventure humaine ainsi que les employés communaux qui s'investissent pour le bien de tous. J'ai une pensée toute particulière pour tous les bénévoles qui épaulent l'équipe municipale chaque année. J'aimerais aussi saluer la bonne collaboration avec le conseil de fabrique, son président et notre archiprêtre ainsi qu'avec les associations qui participent à la dynamique du village.

Dans ce contexte international difficile et incertain, face à une crise énergétique sans précédent et une crise sanitaire qui rode encore, nous devons rester positifs, actifs et déterminés. C'est avec cette intention que je me joins à mon équipe municipale et tout le personnel pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année en famille et une année 2023 pleine de bonheur et d'espoir.

Joëlle, votre maire.

ETAT CIVIL

NAISSANCES



Luca, fils de Sophie MARINOWITSCH et de Rany GIANSANTI, né le 14 février

Hugo, fils de Sarah LEININGER et de Anthony KLEIN, né le 4 avril

Léonie, fille de Fiona STEINER et de Florian SCHWARTZ, née le 5 juin

Siméon, fils de Jacinthe HUVER et de Jean CORDARY, né le 20 septembre 2022

Timaël, fils de Charlotte ZINS et de Kévin FONTAINE, né le 27 septembre 2022



PACS



Marie LEBREC-DOINEAU

et

Lionel ZIMMERMANN

24 septembre 2022

DECES



Le 28 janvier, Denise GREBIL, née le 13 janvier 1953

Le 12 février, Jean SEILER, né le 25 mars 1929

Le 15 avril, Joseph SIEBERING, né le 24 novembre 1935

Le 15 avril, Daniel JANAS, né le 11 février 1950

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Emine et Hacı EMIR et leur fille
Sabine FUND
Sophie et Paul-Alain HUCHETTE et leurs enfants
Nicolas Letzelter
Bernadette et Henri MICHEL
Marie et Hervé MORET et leurs enfants
Alain SCHWOB
Linda WALTER et ses enfants
Alycia WOLSTEIN et sa fille
Marie LEBREC-DOINEAU et Lionel ZIMMERMANN



Elsa LEININGER, 91 ans



Edwige SEILER, 90 ans



Louise HUVER, 93 ans



AU FIL DES DELIBERATIONS

Réunion du 17 décembre 2021

- Révision des tarifs du cimetière (tombe simple 150€/30 ans, tombe double 250€/30 ans, colombarium 1.500€ à la demande pour 30 ans et renouvellement 750€, cavurne 750€).
- Signature d'une convention entre la commune et l'association Perpetum Mobil (cours de Yoga)
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2020
- Demande d'un prêt de 80 000€ au taux de 0.55% pour la réalisation de trottoirs
- Demande de subvention (annulée le 23 février 2022)
- Adhésion à la mission RGPD
- Banquet des aînés

Réunion du 23 février 2022

- Vote des comptes de gestion Commune, service de l'eau et lotissement
- Vote des comptes administratifs Commune, service de l'eau et lotissement
- Organisation du temps scolaire : maintien des semaines à 4 jours
- Instauration d'un droit de préemption urbain section A, parcelles 0861, 0862, 3069, 0372, 1938, 1969
- Signature d'une convention avec le Département de la Moselle relative à la gestion et à l'entretien des routes départementales
- Vente d'un terrain à M. DEMIREL Ahmet
- Demande de subvention dans le cadre de la DETR/DSIL 2023 et Ambition Moselle pour la création de trottoirs

	Montant subventionnable	Montant sollicité	Taux
Création de trottoirs et accès sécurisé à l'arrêt de bus	68 488€ HT	34 244€	50%
		13 697.60€	20%

Réunion du 7 avril 2022

- Affectation des résultats de fonctionnement Commune et service de l'eau
- Attribution de subventions aux associations (ASLR ; Club 2000, les Chabots)
- Attribution d'une subvention au RPI : sortie à la Hoube
- Attribution d'une subvention au collègue J.J. Kieffer : sortie ski
- Harmonisation du temps de travail
- Augmentation du tarif chauffage
- Fixation des taxes locales directes :

Taxe foncière bâti : 24.67%	Taxe foncière non bâti : 105.35%
-----------------------------	----------------------------------

- Vote des budgets

	BUDGET M14	M49 Service Eau	Lotissement
Dépenses fonctionnement	496 518.00	42 629.00	250 825.00
Recettes fonctionnement	496 518.00	42 629.00	250 825.00
Dépenses investissement			
Dépenses investissement	315 521.00	27 133.00	130 837.00
Recettes investissement	372 340.00	50 450.00	130 837.00

- Vente d'un terrain à M. Mme BRINKMANN pour un montant de 36 279€

Réunion du 24 juin 2022

- Augmentation de 10% des charges locatives au 83 rue de Lambach
- Modification budgétaire M14 (Commune)
- Instauration d'une entrée unique par l'impasse des chevreuils
- Adoption des règles de publication des actes pris par la commune sous format papier et électronique

Réunion du 11 octobre 2022

- Vente d'un terrain au lotissement à M. Mme KARABULUT Tugrul pour un montant de 26 738€
- Approbation des nouveaux tarifs du contrat d'assurance des risques statutaires
- Adhésion au syndicat mixte A.GE.DI prestataire logiciel
- Demande de subvention dans le cadre de la DERT/DSIL 2023 (changement des fenêtres et éclairage led dans les salles de classe)

	Montant subventionnable	Montant sollicité	Taux
Rénovation énergétique de l'école	60.676,31€ HT	30.338,15€	50%

Les délibérations sont consultables dans leur intégralité sur
le site de la commune : reysviller.fr



TRAVAUX REALISES

■ L'AIRE DE JEUX

Les travaux de l'aire de jeux étant terminés, la municipalité a organisé une inauguration en présence des enfants et des parents fin juin. Les enfants se sont très vite appropriés les lieux sur lesquels ils peuvent désormais passer d'agréables moments.



De nombreuses heures de travail pour le conseil municipal et le personnel ont permis d'installer dans les normes réglementaires : toboggan, balançoires, jeux de grimpe, pont, tyrolienne et un boulodrome. Un vrai travail d'équipe pour le plaisir de tous.

Retour en images sur les travaux

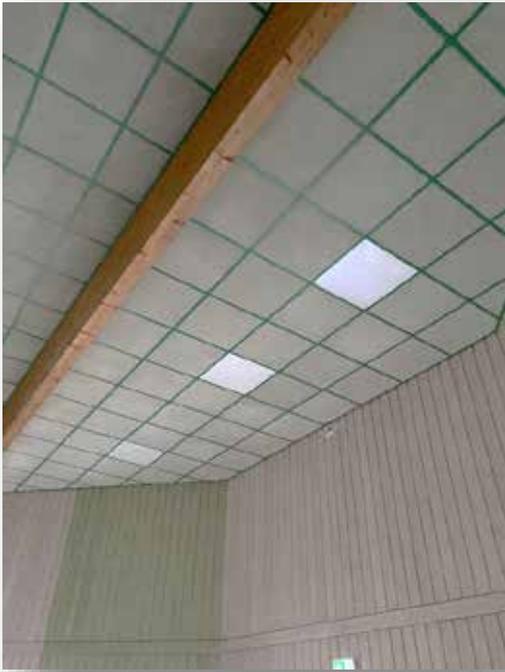


La municipalité rappelle que les enfants qui sont dans l'enceinte de l'aire de jeux sont sous la surveillance et la responsabilité des parents ou tuteurs légaux.

TRANSITION ENERGETIQUE

■ NOUVEL ECLAIRAGE SALLE SOCIOCULTURELLE

La salle socioculturelle bénéficie du nouvel éclairage led depuis le mois de mai dernier.



Cet éclairage se fond dans le décor grâce aux plaques leds insérées dans le plafond.

Dorénavant une lumière blanche, claire et économique accompagne les utilisateurs.

Ces travaux ont bénéficié de subventions à hauteur de 50% par la Région Grand-Est grâce au dispositif Relance Rurale.



■ ECLAIRAGE PUBLIC

Fin octobre, Jacky, David et Luc ont sillonné les dernières rues du village non encore équipées d'éclairage Led pour y installer les dernières lampes, ce qui permettra de faire des conséquentes économies dans les années à venir, d'autant plus que les lampes choisies diminuent en intensité de 50% de 23h à 5h.

L'éclairage public nocturne pourra ainsi être maintenu.



Ce projet délibéré il y a presque 2 ans et réalisé en interne en plusieurs étapes pour lisser les dépenses a bénéficié d'une subvention de 50% dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Ainsi, l'autofinancement communal représente un peu plus de 12.000€.

Au printemps la commune a également bénéficié d'un dispositif à 1€ pour le calorifugeage des réseaux de chaleur des bâtiments communaux pour optimiser encore davantage la chaudière collective.

L'isolation des combles avait également déjà été faite il y a quelques années.



L'église, elle aussi, est déjà dotée d'ampoules basse consommation et led financées par la fabrique de l'église.

Lors de la réunion du 11 octobre dernier, le conseil municipal a décidé de demander une subvention dans le cadre de la DETR / DSIL 2023 à hauteur de 50% pour changer l'éclairage de l'école très énergivore par un éclairage led mais également les menuiseries extérieures afin d'éviter les déperditions de chaleur. Reyersviller poursuit ainsi au fil des années sa transition énergétique.

■ Risques de coupures électriques

Comme vous avez pu l'entendre dans les médias et suite à une réunion avec le Préfet début décembre, nous risquons d'être confrontés à des coupures d'électricité localisées.

Ces coupures seront sur maximum deux heures par client entre 8h00-13h00, 18h00-20h00, n'auront pas lieu les week-ends et jours fériés et pas la nuit. Une alerte sera donnée trois jours avant et la localisation de ces coupures sera annoncée la veille.

Pour limiter ces délestages, nous pouvons tous agir en diminuant la consommation entre 8h00-13h00, 18h00-20h00 et en décalant la consommation des appareils les plus énergivores (lave-vaisselle, chauffe-eau, chauffage).

La commune restera mobilisée à vos côtés pour vous prévenir et vous apporter des solutions d'urgence en cas de coupures avérées dans le village.

Vous pouvez télécharger l'application **monecowatt.fr** pour être alerté en amont des coupures.

■ JARDIN DU SOUVENIR



Les travaux de création du jardin du souvenir se sont achevés avant la Toussaint.

Cet endroit de recueillement se situe sur la hauteur du nouveau cimetière.

Ce jardin est composé d'une stèle, d'un récepteur pour les cendres et d'une colonne sur laquelle pourront être fixées les plaques nominatives des défunts pour les familles qui le souhaitent.

Un aménagement paysager, plantations et copeaux de bois, seront réalisés au printemps et permettront de donner à ce lieu calme et reposant, un caractère plus intime.

Six cavurnes disposées de part et d'autre de l'allée principale, pouvant contenir chacune quatre urnes, complètent cet ensemble.

L'ensemble de ces travaux a été possible grâce à une aide de 50% de la Région Grand-Est dans le cadre du dispositif Relance Rurale.



Yvette Seiler a retrouvé des accessoires appartenant à son beau-père, ancien garde champêtre du village (Képi, plaque et cloche).

Elle en a fait don à la commune.

Afin de les préserver dans un bon état, Jean-Louis Metz nous a proposé de les mettre sous vitrine, visible à la mairie aux heures d'ouverture.

■ TRAVAUX A L'ECOLE

Chaque année durant la saison estivale, la municipalité profite des vacances scolaires pour rafraîchir le bâtiment de l'école.

Après la pose des pavés dans l'entrée, la vitrification du parquet dans les salles de classe, les murs des couloirs ont été rafraîchis. Pour ces travaux la municipalité a fait appel aux Restaurants du Cœur qui travaillent en collaboration avec les services publics, ce qui permet aux bénéficiaires une réinsertion professionnelle. Le coût des travaux s'est élevé à 660,00€ ; ce prix comprenait le matériel utilisé et le déplacement du personnel.



Quelques travaux ont également été réalisés par les membres du conseil municipal et le personnel.



Mise en peinture de la cloison installée entre l'école et les appartements communaux.



Une nouvelle collaboration avec les Restaurants du Cœur est prévue début 2023 pour le rafraîchissement du local de stockage des copeaux en face de l'atelier municipal.



pas de carton



Mise en place d'une benne papiers en faveur des enfants malades



Une nouvelle jeunesse pour le pont rue du Bruch, repeint par Léon Fath



Création d'un abribus rue Principale



Rénovation du parc des Highlanders. Travaux réalisés par le Parc des Vosges du Nord



■ JOURNÉE NETTOYAGE DU VILLAGE

Après la forte participation à l'édition 2021 (environ 50 bénévoles), la municipalité a organisé une nouvelle journée citoyenne de nettoyage de la commune, le samedi 21 mai dernier.

La mobilisation n'a pas faibli pour cette nouvelle édition. Merci à tous ceux qui croient au travail d'équipe pour préserver la propreté de notre village.



A midi tout le monde s'est retrouvé à la place des fêtes pour partager un moment convivial et le repas offert par Joëlle, notre Maire.



La municipalité remercie les bénévoles de leur investissement et invite tous les habitants qui le souhaitent à participer à l'édition 2023.

■ Mise aux normes des ERP



Cela peut concerner les personnes porteuses d'un handicap, la population vieillissante, mais cela concerne également les personnes dites « valides », en améliorant le confort d'usage de ces bâtiments.

Dans ce cadre, des aménagements ont été installés, à l'école et des travaux sont en cours dans les toilettes du presbytère.

Le marquage sur les escaliers de l'église a été entièrement réalisé par les membres du conseil de fabrique.

Les établissements ouverts au public, qu'ils soient publics ou privés, réglementairement appelés Etablissement Recevant du Public (ERP), nécessitent d'être accessibles aux personnes à mobilité réduite, dans un souci d'égalité.



■ LE FLEURISSEMENT



Pour varier le fleurissement d'une année à l'autre, c'est un véritable travail de réflexion qui motive l'équipe.



Le centre du village, les sorties, les arrêts de bus, la Schwangerbach ont ainsi été fleuris pour le plaisir des yeux.



■ DECORATIONS DE SAISON



Un peu d'imagination, quelques palettes, du tissu et du bois, du sapin pour émerveiller petits et grands autour des fêtes de Pâques et de Noël.



ANIMATIONS

■ FETE DES VOISINS



Samedi 9 juin, la rue de Bitche était en effervescence, pour sa 6^{ème} fête de rue organisée par Odile KNOBLOCH.

Comme d'habitude, une vingtaine de participants se sont retrouvés pour passer une agréable journée.

Joëlle, notre Maire a eu l'honneur de s'associer à ce moment de partage.

Envieux de cette ambiance, la rue de la Fontaine a organisé sa première fête des voisins le 27 août dernier et compte bien renouveler l'opération.

■ LE 14 JUILLET

Comme chaque année, l'équipe municipale s'est réjouie d'offrir le goûter du 14 juillet à ses petits villageois.

Cette année, nombreux étaient les enfants à se rendre à la mairie pour recevoir la traditionnelle brioche et la tablette de chocolat.





Grâce au soutien de tous en achetant la brioche de l'amitié, cette année le bénéfice reversé à l'Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés de Sarreguemines est de 319,40€. Merci à vous.



Pour la deuxième année consécutive, l'association Perpetum Mobil vous propose des cours de yoga tous les jeudis de 18h00 à 19h00 dans la salle socioculturelle. N'hésitez pas à contacter Judith au 06 27 91 01 66

Atelier gestion du stress

Fabien Rohrbacher, sophrologue, a animé un atelier gestion du stress sur cinq jours à la salle socioculturelle. Ces séances entièrement prises en charge par la CARSAT ont permis aux participants d'apprendre à mieux gérer le stress, à améliorer leur qualité de sommeil et à prévenir les risques liés à la dépression.



Le TELETHON organisé en association avec l'ASLR a permis de reverser la somme de 367,00€.

Merci à tous.

Téléthon
2022



■ REPAS DES AINÉS

La situation sanitaire étant encore bien fragile pour organiser la traditionnelle journée en l'honneur de nos aînés, il a été décidé, pour la deuxième année consécutive, de porter le repas à domicile.



72 repas ont ainsi été préparés par le restaurant de la Vallée et livrés par les conseillers municipaux en toute sécurité sanitaire et dans la bonne humeur.

La municipalité remercie les habitants pour l'accueil qui leur a été réservé.



Cette année, comme dans bon nombre de communes, le repas des Aînés se déroulera dans la salle socioculturelle au mois de janvier comme il était de tradition.

■ Réouverture du restaurant le Marronnier à la Schwangenbach.



Depuis le mois de septembre, le restaurant le Marronnier à la Schwangerbach a de nouveaux gérants.

Monsieur et Madame DILLMANN Maurice vous proposent une cuisine traditionnelle alsacienne.

■ Garage PMZ

Depuis cet été Paul-Marie ZINS propose ses services dans le domaine de la mécanique, dans son garage situé au 57A rue de Lemberg, juste à côté du restaurant le Marronnier.

Pour tout renseignement : 07.57.08.59.72 ou garageatelierpmz@gmail.com



■ SOLIDARITE UKRAINE



Face à la situation dramatique que traverse l'Ukraine, nous avons été nombreux à apporter notre soutien.

Cet élan de générosité a permis de récolter des habits, des denrées non périssables, des médicaments qui ont été acheminés en Ukraine par l'association Hamadryades de Lemberg.

Merci pour votre générosité.

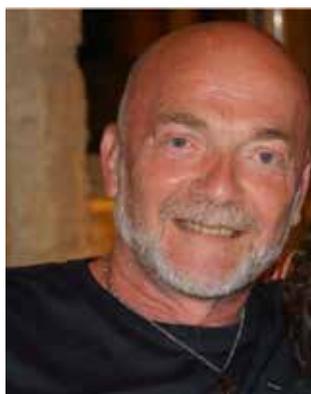


Au dernier jour de la collecte des dons, les élèves de l'école élémentaire ont été accueillis en mairie par le Maire, pour leur expliquer le tri des dons et l'acheminement de ceux-ci.



Ils avaient abordé le sujet avec leur institutrice, Madame Muriel FERS, et ont ainsi pu prendre connaissance de l'organisation en amont qu'engendre cette solidarité.

Les enfants se sont proposés de réaliser des dessins pour les enfants des familles accueillies dans le secteur.



**« Se réunir est un début – Rester ensemble est un progrès –
Travailler ensemble est la réussite »**

Après cette longue période de difficultés (COVID) puis de confinement, nous avons toutefois éprouvé le besoin de nous retrouver- nous déplacer – nous réunir, tout simplement de vivre.

Merci à vous, pour vos initiatives qui ont permis ces rencontres.

Rester ensemble.

L'amitié et l'entraide générationnelle, ne peuvent survivre que s'il y a continuité.
Merci pour votre fidélité aux réunions – offices et activités diverses.

Travailler ensemble.

Cela peut parfois paraître compliqué, mais la constance de vos rencontres génère un plaisir partagé, qui devient rapidement un besoin vital.

Merci à vous, les « **rassembleurs d'énergies** » de Reyersviller.

2022 aura été un déclencheur de multiples activités et manifestations.

Vous avez été nombreux à adhérer à l'idée de créer une équipe pour réfléchir à la reprise de notre kermesse « paroissiale ».

Ce groupe s'est structuré et renforcé au fil des réunions, par l'arrivée de nouveaux membres (jeunes et moins jeunes) puis s'est enrichi les jours d'installation et gestion de la fête avec le soutien des autres bénévoles.

Grâce à vous, cette journée du 26 juin 2022 a été une réussite **TOTALE**. Merci à vous – Merci aux généreux donateurs- Merci aux habitants et paroissiens, fidèles.

En dehors de cet évènement, divers travaux ont été entrepris et réalisés à l'église, aux espaces extérieurs et le conseil de fabrique est en train de finaliser l'agenda 2023, qui sera bien étoffé.

2022 aura également été l'année de quelques actes de malveillance « câble de l'éclairage de la Croix Schimberg arraché à 2 reprises - table en verre pour les bougies « veilleuses » devant la Vierge Marie, brisée - Livre des doléances disparu durant quelques mois »

Après réflexion, nous avons pris la décision de ne pas porter plainte, à quoi bon !!

Commençons à pardonner comme nous... (vous connaissez la suite)

Pour conclure, il m'est difficile de remercier chaque personne ou groupe ayant œuvré durant cette année, mais je vous adresse à toutes et à tous, un **GRAND et SINCERE MERCI**.

Prenez soin de vous et vos proches.

Très belle année à vous.

Salutations fraternelles.

Pour le conseil de fabrique,
Jean Louis METZ

La Crèche... sur la paille ?



« Le merveilleux "signe" de la crèche, si chère au peuple chrétien, suscite toujours stupeur et émerveillement. La crèche, en effet, est comme un Évangile vivant, qui découle des pages de la Sainte Écriture.

En contemplant la scène de Noël, nous sommes invités à nous mettre spirituellement en chemin, attirés par l'humilité de Celui qui s'est fait homme pour rencontrer chaque homme. Et, nous découvrons qu'Il nous aime jusqu'au point de s'unir à nous, pour que nous aussi nous puissions nous unir à Lui. », nous redit le pape François.

Par ces mots je voudrais soutenir la belle tradition de nos familles qui, dans les jours qui précèdent Noël, préparent la crèche. Tout comme la coutume de l'installer sur les lieux de travail, dans les écoles, les hôpitaux, Ehpad, les prisons, sur les places publiques... On l'apprend dès notre enfance : quand papa et maman, ensemble avec les grands-parents, transmettent cette habitude joyeuse qui possède en soi une riche spiritualité populaire. Je souhaite que cette pratique ne se perde pas ; mais au contraire, j'espère que là où elle est tombée en désuétude, elle puisse être redécouverte et revitalisée. Les crèches ne sont pas d'abord des objets d'exposition ou de visite. Les croix ne sont pas que des signes de ralliement ou des bijoux. Les unes et les autres nous emmènent au cœur de notre foi.

1. L'origine de la crèche se trouve surtout dans certains détails évangéliques de la naissance de Jésus à Bethléem. L'évangéliste Luc dit simplement que Marie **« mit au monde son fils premier-né ; elle l'emballota et le coucha dans une mangeoire, car il n'y avait pas de place pour eux dans la salle commune »** (2, 7). Jésus est couché dans une mangeoire, d'où la crèche.

En entrant dans ce monde, le Fils de Dieu est déposé à l'endroit où les animaux vont manger. La paille devient le premier berceau pour Celui qui se révèle comme **« le pain descendu du ciel »** (Jn 6, 41). Mais venons-en à l'origine de la crèche telle que nous la comprenons. Retrouvons-nous en pensée à Greccio, dans la vallée de Rieti, où saint François s'arrêta, revenant probablement de Rome, le 29 novembre 1223, lorsqu'il avait reçu du Pape Honorius III la confirmation de sa Règle. Après son voyage en Terre Sainte, ces grottes lui rappelaient d'une manière particulière le paysage de Bethléem. Et il est possible que le Poverello ait été influencé à Rome, par les mosaïques de la Basilique de Sainte Marie Majeure, représentant la naissance de Jésus, juste à côté de l'endroit où étaient conservés, selon une tradition ancienne, les fragments de la mangeoire.

Les Sources franciscaines racontent en détail ce qui s'est passé à Greccio. Quinze jours avant Noël, François appela un homme du lieu, nommé Jean, et le supplia de l'aider à réaliser un vœu : **« Je voudrais représenter l'Enfant né à Bethléem, et voir avec les yeux du corps, les souffrances dans lesquelles il s'est trouvé par manque du nécessaire pour un nouveau-né, lorsqu'il était couché dans un berceau sur la paille entre le bœuf et l'âne »**. Dès qu'il l'eut écouté, l'ami fidèle alla immédiatement préparer, à l'endroit indiqué, tout le nécessaire selon la volonté du Saint. Le 25 décembre, de nombreux frères de divers endroits vinrent à Greccio accompagnés d'hommes et de femmes provenant des fermes de la région, apportant fleurs et torches pour illuminer cette sainte nuit. Quand François arriva, il trouva la mangeoire avec la paille, le bœuf et l'âne. Les gens qui étaient accourus manifestèrent une joie indicible jamais éprouvée auparavant devant la scène de Noël. Puis le prêtre, sur la mangeoire, célébra solennellement l'Eucharistie, montrant le lien entre l'Incarnation du Fils de Dieu et l'Eucharistie. À cette occasion, à Greccio, il n'y a pas eu de santons : la crèche a été réalisée et vécue par les personnes présentes. C'est ainsi qu'est née notre belle tradition !

2. Pourquoi la crèche suscite-t-elle tant d'émerveillement et nous émeut-elle ? Tout d'abord parce qu'elle manifeste la tendresse de Dieu. Lui, le Créateur de l'univers, s'abaisse à notre petitesse. Le don de la vie, déjà mystérieux à chaque fois pour nous, fascine encore plus quand nous voyons que Celui qui est né de Marie est la source et le soutien de toute vie. En Jésus, le Père nous a donné un frère qui vient nous chercher quand nous sommes désorientés et que nous perdons notre direction ; un ami fidèle qui est toujours près de nous. Il nous a donné son Fils qui nous pardonne et nous relève du péché.

Faire une crèche dans nos maisons nous aide à revivre l'histoire vécue à Bethléem. D'une manière particulière, depuis ses origines franciscaines, la crèche est une invitation à "**sentir**" et à "**toucher**" la pauvreté que le Fils de Dieu a choisie pour lui-même dans son incarnation. Elle est donc, implicitement, un appel à le suivre sur le chemin de l'humilité, de la pauvreté, du dépouillement, qui, de la mangeoire de Bethléem conduit à la croix. C'est un appel à le rencontrer et à le servir avec miséricorde dans les frères et sœurs les plus nécessiteux (cf. Mt 25, 31-46).

Représentons-nous l'environnement de cette naissance : un ciel étoilé dans l'obscurité et dans le silence de la nuit. Ce n'est pas seulement par fidélité au récit évangélique que nous faisons ainsi, mais aussi pour la signification qu'il possède. Pensons seulement aux nombreuses fois où la nuit obscurcit notre vie. Eh bien, même dans ces moments-là, Dieu ne nous laisse pas seuls, mais il se rend présent pour répondre aux questions décisives concernant le sens de notre existence : Qui suis-je ? D'où est-ce que je viens ? Pourquoi



suis-je né à cette époque ? Pourquoi est-ce que j'aime ? Pourquoi est-ce que je souffre ? Pourquoi vais-je mourir ? Pour répondre à ces questions, Dieu s'est fait homme. Sa proximité apporte la lumière là où il y a les ténèbres et illumine ceux qui traversent l'obscurité profonde de la souffrance (cf. Luc 1, 79).

3. La Crèche est donc à vivre ! Le cœur de la crèche commence à battre quand, à Noël, nous y déposons le santon de l'Enfant

Jésus. Dieu se présente ainsi, dans un enfant, pour être accueilli dans nos bras. Dans la faiblesse et la fragilité, se cache son pouvoir qui crée et transforme tout. Cela semble impossible, mais c'est pourtant ainsi : en Jésus, Dieu a été un enfant et c'est dans cette condition qu'il a voulu révéler la grandeur de son amour qui se manifeste dans un sourire et dans l'extension de ses mains tendues vers tous.

Ainsi la crèche, tout en nous montrant comment Dieu est entré dans le monde, nous pousse à réfléchir sur notre vie insérée dans celle de Dieu ; elle nous invite à devenir ses disciples si nous voulons atteindre le sens ultime de la vie. En regardant la scène de la crèche, nous sommes appelés à réfléchir sur la responsabilité de tout chrétien à être évangéliste et artisan de paix.

Chers amis, la crèche fait partie du processus doux et exigeant de la transmission de la foi. À l'école de saint François, ouvrons notre cœur à cette grâce simple et laissons surgir de l'émerveillement une humble prière : notre "**merci**" à Dieu qui a voulu tout partager avec nous afin de ne jamais nous laisser seuls.

Doux et saint Noël. Paix sur Terre ! Paix dans nos cœurs !

Abbé Eric SCHNEIDER
Curé-Archiprêtre



LA VIE PAROISSIALE

■ KERMESE PAROISSIALE

Dimanche 26 juin fut le retour de la kermesse paroissiale, après deux années d'absence, pour le plaisir de tous les paroissiens.



La fête a commencé pour ceux qui le souhaitaient par une messe célébrée par l'abbé Eric Schneider archiprêtre et curé de la paroisse dans l'église paroissiale.

Les chorales de la vallée et la chorale des jeunes ont fait vibrer l'édifice par la force et la beauté de leurs chants ; sur la place des fêtes près de 250 repas ont été servis à midi dans une ambiance festive.



KERMESSE



Tombolas, jeux, danses et animation par Berti's Music ont été appréciés durant l'après-midi. En soirée les pizzas, flammes et saucisses ont eu un grand succès.

Une belle fête réussie.



■ Camp de jeunes de la région des trois frontières.

21 jeunes de 13 à 18 ans, 6 animateurs avec l'abbé Mathieu Schiebel se sont retrouvés à la place des fêtes pour une semaine sur le thème « Naturellement connectés ».

Organisé par l'association Jeunes Cathos des 3 Frontières, il s'agissait de vivre « Naturellement connectés », avec *Carlo Acutis* ; vivre la rencontre avec Jésus-Christ.

Carlos Acutis fût le premier « bienheureux » connecté à l'informatique. Mort très jeune à l'âge de 15 ans, il a été béatifié par le Pape François le 10 octobre 2020 ; ce Saint des temps modernes, peut être un modèle pour les jeunes chrétiens de notre temps. Ne disait-il pas : nous naissons tous originaux, mais nous mourons en photocopies, tout un programme....

Le camp s'est déroulé sur 3 pôles : la prière, la fraternité et la vie commune et la découverte de Jésus-Christ.

Une messe quotidienne était proposée à l'église.



Vivre en simplicité était le fil rouge : portables disponibles à certains moments, douches solaires (10 litres pour deux, voire trois), respect de l'environnement, de soi et des autres. Des visites sur le site verrier de Meisenthal, la citadelle de Bitche et le chemin de croix du Schimberg de nuit avec des torches ont été organisées.

Accompagnateurs et jeunes étaient ravis de ce séjour à Reyersviller et au Bitcherland.



Durant les trois jours qui précèdent Pâques les enfants ont sillonné les rues du village avec les crécelles pour remplacer les cloches et annoncer l'Angélus et les offices. Des moments de joie et d'espoir.



■ Chemin de Croix du vendredi saint au Schimberg

Organisé par la pastorale de l'enfance des archiprêtres de Bitche et de Rohrbach les Bitche, le chemin de croix sur les hauteurs du Schimberg fut un moment intense de foi et de recueillement.

Cathy et Anne, aides laïques en pastorale de l'enfance, y ont fortement contribué.



Une grande foule a gravi la colline. Les enfants ont porté la croix de station en station.

Revivre en prière ces moments douloureux de la Passion du Christ, était une démarche de méditation et de foi pour les personnes présentes, de tout âge.



En alternance, l'abbé Eric Schneider et l'abbé Apollinaire Kougbali animèrent les prières devant chacune des stations.



Prier pour les autres, pour quelqu'un d'autre, pour la paix ici, chez nous et la paix dans le monde, faire un peu silence... car la Passion pour les chrétiens, n'est pas une finitude, mais mène au dimanche de Pâques à la Résurrection.



■ Formation funérailles.

Mardi 1er février a débuté le nouveau parcours « Funérailles » pour une durée de deux années. Cette formation rassemble 25 personnes souhaitant se mettre au service des familles endeuillées dans le but de les accueillir et de les accompagner ; assurer au mieux notre devoir auprès des personnes en deuil et la dignité due à chaque défunt pour le confier à la tendresse de Dieu" (Directoire Diocésain pour la Pastorale des Funérailles).

Cette proposition de formation "délocalisée" à Reyersviller par souci de proximité d'un terrain pastoral en pleine mutation dans notre diocèse (car ce dernier n'est pas homogène) , est l'aboutissement d'une année de travail avec les différents curés des communautés de paroisses, les acteurs de la pastorale des funérailles, les ECP avec le Service Diocésain de la Formation.

Les différents thèmes abordés sur les deux années de formations sont notamment les attitudes à avoir face à une personne endeuillée, la liturgie des funérailles, l'espérance chrétienne.



Samedi 10 septembre une équipe s'est réunie pour nettoyer le chemin de croix.



Club 2000

9 décembre 2021 - Repas de Noël au restaurant le Relais



05 mai - Assemblée générale au restaurant de la Vallée



15 juin – Après-midi dansante avec le club séniors de Lemberg



Le Club 2000 vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année



13 août – Anita ETZEL a invité tous les membres à fêter son anniversaire à Bitche



08 septembre – Anniversaire de Françoise NORTIER



29 septembre – Oktoberfest organisée par l'amicale des Séniors de SCHORBACH

ASILR

Assemblée Générale



Concours de pêche du lundi de Pentecôte



*L'Association sport et loisirs de Reyersviller vous souhaite
de joyeuses fêtes de fin d'année.*

**Joyeuses
Fêtes** 

Les Chabots



2 ans d'existence pour cette association du village.

Tout d'abord, qu'est-ce qu'un chabot ?

C'est un poisson qui vit dans nos rivières, notamment la Schwangerbach, et que l'on connaît davantage sous son nom patois "goulekopp"

Il a une épine dorsale qui peut faire mal, certains l'auront expérimenté en essayant de l'attraper enfant !



En tout cas sa présence est le gage d'une eau de qualité et d'un environnement préservé, c'est pour cela que Lucie Bauer et Pauline Fath ont décidé de nommer l'association ainsi.

En effet l'association Les Chabots a pour objectif non seulement la préservation de la biodiversité locale mais aussi la promotion de modes de vie alternatifs, la découverte de pratiques bien-être et la redécouverte de procédés anciens.

Pour répondre à ces objectifs, l'association a organisé tout au long de l'année des ateliers pour enfants et adultes mais aussi des interventions dans les écoles du Pays de Bitche.

Voici quelques exemples des ateliers organisés cette année à Reyersviller, d'autres ont été menés dans les villages alentours (Siersthal, Lambach).

En partenariat avec Justine des Cueillettes du Honigberg (<https://www.cueillettes-honigberg.fr/>), l'association les Chabots a organisé deux ateliers le dimanche 24 avril à Reyersviller, sur le thème des plantes sauvages comestibles.

Les participants ont découvert 4 plantes qui poussent naturellement dans nos jardins et nos vallées : loin d'être des mauvaises herbes, elles se révèlent au contraire excellentes pour la santé et présentent chacune des bienfaits spécifiques.

Après avoir appris à repérer et récolter les plantes, les participants ont cuisiné un pesto de lierre terrestre et une salade d'orties, cardamine et plantain, le tout accompagné d'une bonne tisane aux plantes !





L'Atelier Faux a été reconduit cette année au mois de mai, avec une douzaine de participants et les bons conseils de Léon Fath concernant l'utilisation, l'affûtage, et l'entretien de la faux.

La commune a mis à disposition de l'association un terrain de forêt communale. Cela nous a permis d'organiser une série de trois mercredis nature pour les enfants, avec la thématique "vivre dans la forêt".



Nous avons recensé ensemble les essences d'arbres présents et les enfants ont commencé à s'approprier les lieux à leur façon, création d'un toboggan naturel et d'un parc à limaces (!), parcours sensoriel et construction de cabanes.



Si vous désirez en savoir davantage sur les activités de l'association, voici l'adresse du site internet : www.leschabots.org, ou par téléphone au 06 40 67 88 34.

A venir : Assemblée générale le dimanche 18 décembre dans la salle communale, suivie l'après-midi par un atelier de décoration sur bois, ouvert aux familles, à partir de 14h00, en collaboration avec les Bouchons de l'espoir.





LE BRÛLAGE
À L'AIR LIBRE
DES DÉCHETS VERTS :
C'EST INTERDIT !



**CHOISIR LE BON MOMENT C'EST MOINS
DÉRANGEANT !!!!**



IECOLE

Retour en images sur le début de l'année 2022 sous la direction de Madame Muriel FERS

Sortie en forêt



Sortie équestre à Enchenberg



Dégustation de brioches au chocolat pour remplacer la traditionnelle galette des rois mais pour respecter le protocole sanitaire



Explication sur le harcèlement adaptée aux enfants



Animation en platt par Suzanne Bichler



Go run for fun à Sarralbe



Après-midi Football



Au revoir Maîtresse



Jeudi 1^{er} septembre, les enfants étaient contents de se retrouver dans la cour de l'école et faire connaissance avec la nouvelle institutrice, Mme Mélinda MEYER.

Cette année ce sont 18 élèves des écoles du regroupement scolaire de Lambach – Reysviller – Siersthal qui sont scolarisés à l'école le Petit Prince.



SEMAINE DU GOÛT



Pour le bonheur des papilles, cette année différentes saveurs étaient proposées aux élèves : petits pains, tartines de confiture, charcuterie, fruits,...

Nettoyons la nature!

Accompagnés de parents, les élèves ont sillonné les rues du village pour ramasser les déchets et ont ainsi été sensibilisés à cette action citoyenne.



Confection de bredeles au moulin d'Eschviller



Visite de Saint Nicolas le 6 décembre



Souvenir





DES TRAVAUX DE RENOVATION EN PERSPECTIVE ? Des conseils gratuits d'architecte pour les particuliers

Vous souhaitez restaurer une maison traditionnelle ? Savoir quels sont les matériaux et les techniques compatibles avec les supports existants, quels sont les financements possibles ? Les architectes-conseil du Parc vous répondent pour les constructions antérieures à 1948. Après cette date, c'est le CAUE du Bas-Rhin qui prend le relai.

Les conseils architecturaux sont gratuits et portent sur les différentes étapes suivantes : état des lieux, travaux de réhabilitation, aménagement des combles et des granges, amélioration énergétique, aides financières... C'est la communauté de communes d'Alsace Bossue et le parc naturel régional des Vosges du Nord qui vous donnent accès à ces **conseils**.

Pour tout renseignement : 03.88.01.49.59

L'isolation thermique par l'extérieur, ce n'est pas systématique !

L'isolation est la première intervention pour un projet global d'économie d'énergie. Car l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas. Mais il est aussi important de [faire les bons choix sur les matériaux](#), sur le système de **renouvellement d'air**, les fenêtres, le système de chauffage. Il est recommandé de faire appel à un bureau d'étude thermique afin d'être cohérent sur l'ensemble, et d'atteindre une performance thermique respectant les réglementations.

Dans la plupart des cas, du point de vue strictement thermique, il est plus efficace de réaliser une **isolation thermique complète par l'extérieur**. Cependant, **tout obstacle à la continuité de l'enveloppe isolante** (balcons, avant-toits, perrons, éléments porteurs isolés), **entraîne des déperditions** qui peuvent être équivalentes ou supérieures à celles des ponts thermiques liés à une isolation intérieure. Ainsi, **la complexité de l'enveloppe du bâtiment**, la **qualité architecturale de ses façades**, les **qualités techniques des matériaux** et / ou l'orientation, peuvent faire pencher pour une **isolation intérieure**.

Isolation par l'intérieur ou par l'extérieur ?

Un document de synthèse à télécharger sur le site <https://eco-renover.parc-vosges-nord.fr/>
https://eco-renover.parc-vosges-nord.fr/upload/documents/Fiches_isolation/04-mise_en_page_A5.pdf

ou version raccourcie du lien : <https://bit.ly/isolationExterieurThermique>

Pour retrouver l'ensemble des aides financières de l'Etat liées aux travaux d'économie d'énergie : <http://renovation-info-service.gouv.fr/mes-aides-financieres>



Des permanences données par les **Conseillères numériques de la Communauté de Communes du Pays de Bitche** sont mises en place pour aider la population dans la maîtrise des outils informatiques et des procédures dématérialisées.



Les personnes intéressées peuvent prendre rendez-vous par téléphone au 03.87.96.99.45 ou par mail : conseiller.numerique@cc-paysdebitche.fr

Ces temps de formation sont gratuits et accessibles à toute personne, sous réserve de prendre préalablement rendez-vous.



ADRESSES ET NUMEROS UTILES

CAF DE LA MOSELLE
4 Bvd du Pontiffroy
57001 METZ
0.810.25.57.10
(prix appel local)

MEDIATHEQUE
44 Rue St Augustin
57230 BITCHE
03.87.06.15.76

Tubéo
4 rue du Général Stuhl
57230 BITCHE
03.87.06.10.40
09.73.01.02.10

Centre Moselle solidarités
Nourrices agréées
19 rue Stuhl 57230
BITCHE
03.56.42.00.30

HOTEL DES IMPÔTS
71 Rue Clémenceau
57322 SARREGUEMINES
03.87.95.14.88

CONCILIATEUR
Prende contact avec
la Communauté de
Communes du Pays
de Bitche
03.87.96.99.45

Maison de retraite
Les Myosotis
Rue de Lebach
57230 BITCHE
03.87.96.21.11

Etude Notariale
54 Rue du Maréchal Foch
57230 BITCHE
03.87.96.01.31

Office de Tourisme
2 Av. Général de Gaulle
57230 BITCHE
03.87.06.16.16

La Poste
Rue des Tilleuls
57230 BITCHE
36 31

Préfecture
9 Pl. de la Préfecture
57000 METZ
03.87.34.87.34

Sous - Préfecture
4, Rue Maréchal Foch
57200 SARREGUEMINES
03.87.27.62.62

CPAM
2, rue de l'Ecole
57323 SARREGUEMINES
36 46

TRIBUNAL
Place Général Sibille
57200
SARREGUEMINES
03.87.28.31.00

Permanences

Permanences

Permanences



Madame le Maire,

les Adjointes,

les Conseillers Municipaux

et le Personnel Communal

vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année

et une belle année 2023

